

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des
délibérations du Conseil Municipal
n° 19-2018

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	21/03/2018
Présents	14
Absents	9
Procurations	4
Votants	18

Par suite d'une convocation en date du vingt-et-un mars deux mille dix-huit, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) **le vingt-sept mars deux mille dix-huit à vingt heures trente**, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, SARRAIL Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, CAZANAVE Véronique, MARIEIRO Fabienne, BOURDONCLE Stéphane, BIARD Ludovic, SAINT MARTIN Jean, PEISER Jean-Luc, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Procurations : DILLON Valérie à Nicole QUILLIEN, CATALA Fabien à Pierre GARCIA, JOLIBERT Marie-Christine à Claudine SARRAIL, ESCANDE Jacques à Christian CIBIEL,

Absents : DILLON Valérie, CATALA Fabien, JOLIBERT Marie-Christine, LEVENARD Christian, ESCANDE Jacques, VIDAL Candy, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, BAJAN Andrée.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Mise à jour du tableau de l'effectif

Après intégration des créations de postes, le tableau de l'effectif au 27 mars 2018 est établi ainsi qu'il suit (tableau joint en annexe).

Les postes vacants non pourvus en fin d'année, seront supprimés après passage en C.T.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Oui l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la mise à jour du tableau de l'effectif annexé à la présente, tel qu'exposé par Madame le Maire ;
- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Nicole QUILLIEN

REÇU EN PREFECTURE

le 30/03/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-009-210901948-20180327-19D2018-DE

CONSEIL MUNICIPAL 27 MARS 2018 - TABLEAU DE L'EFFECTIF

TC,TNC,TP*	GRADE	CAT	budgetisé	pourvu
Filière administrative				
TC	emploi fonctionnel Direction Générale des Services	A	1	1
TC	Attaché	A	1	0
TC	Attaché principal	A	1	0
TC	Rédacteur territorial	B	1	0
TC	Adjoint adm. Principal de 1° classe	C	5	0
TC	Adjt adm princ de 2° classe	C	6	5
TC	Adjoint adm. Territorial	C	3	1
Filière Technique				
TC	Ingénieur	A	1	1
	Agent de maîtrise principal	C	2	2
TC	Adjoint techn. Principal de 1° classe	C	10	9
TC	Adjoint techn. Principal de 2° classe	C	7	5
TNC 30h	Adjoint techn. Principal de 2° classe (30 h)	C	1	0
TNC 31h	Adjoint techn. Principal de 2° classe (31 h)	C	1	1
TC	Adjoint techn. Territoriaux	C	6	4
TNC 31h	Adjoint tech. territoriaux (31 h)	C	1	0
TNC 30h	Adjoint tech. territorial (30 h)	C	4	3
TNC 10h	Adjoint techn. Territorial (10 h)	C	1	1
TNC 27h	Adjt techn. territorial (27 h)	C	1	1
Filière Sociale				
TNC 30h	Agent spécialisé principal écoles maternelles 1e classe (30 h)	C	3	0
TNC 30h	Agent spécialisé principal écoles maternelles 2° (30 h)	C	3	3
Filière Culturelle				
TNC 10h	Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe 10 h	B	1	1
TNC 14h30	Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe 14 h 30	B	1	0
TNC 13h	Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe 13 h	B	1	0
TNC 14h30	Assistant d'enseignement artistique (14h30)	B	1	1
TNC 13h	Assistant d'enseignement artistique (13 h)	B	1	1
TNC 5h	Assistant d'enseignement artistique principal 1° classe (5 h)	B	1	0
TNC 5h	Assistant d'enseignement artistique principal 2° classe (5 h)	B	1	0
Filière Police				
TC	Chef de service de police municipale	C	1	0
TC	Brigadier chef principal	C	1	1
TC	Brigadier de police	C	1	1
TOTAL			69	42

* Temps de travail. TC : temps complet (35 h), TNC : temps non complet nombre d'heures précisées, TP : temps partiel = agent à temps complet qui demande un temps partiel